

# Les modalités du non-dévoilement dans les récits d'enfants victimes d'agression sexuelle: une étude de l'ellipse narrative

Noémie ALLARD-GAUDREAU<sup>1</sup>, Marty LAFOREST<sup>1</sup> & Mireille CYR<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Université du Québec à Trois-Rivières

Centre de recherche interuniversitaire sur le français en usage au Québec (CRIFUQ)

<sup>2</sup> Université de Montréal

Centre de recherche interdisciplinaire sur les problèmes conjugaux et les agressions sexuelles (CRIPCAS)

This study examines the narratives of children victims of sexual abuse. Specifically, our objective was to explore how sixteen children aged six to eight use language during their investigative interview to avoid mentioning the sexual acts they suffered. One way to silence these acts is the introduction into their discourse of temporal gaps in the description of the event, a phenomenon known as narrative ellipses. Our analyses indicate that the ellipses observed generally relate to the most severe sexual acts or those that the victims have been led to perform towards the perpetrator. This result suggests that some victims introduce temporal gaps in their discourse to avoid mentioning the parts of the assault that they do not want to address.

## 1. Introduction

Suivant le Code criminel canadien, l'agression sexuelle d'enfants est commise par toute personne qui, à des fins d'ordre sexuel, touche directement ou indirectement, avec une partie de son corps ou avec un objet, une partie du corps d'un enfant âgé de moins de seize ans, ou encore, l'incite à la toucher, à se toucher ou à toucher un tiers, directement ou indirectement, avec une partie de son corps ou avec un objet. Cette définition implique que le voyeurisme, l'exhibitionnisme ou le leurre informatique sont considérés, au même titre que les attouchements et les pénétrations orales, vaginales et anales (ou la tentative de), comme des agressions sexuelles. Au Canada, mais aussi ailleurs dans le monde, l'agression sexuelle d'enfants est l'un des crimes les moins judiciairisés (Burrows & Powell 2014; Rotenberg 2017), phénomène qu'on peut expliquer en partie par la tendance des jeunes victimes à dévoiler très peu de détails de nature sexuelle lors de l'entrevue d'enquête policière, préférant fournir des informations périphériques, souvent de moindre importance (Leander et al. 2007; Leander 2010). Or, le but de l'entrevue est précisément d'amener l'enfant à rapporter, sous la forme d'un récit oral d'expérience personnelle (Labov & Waletzky 1967; Labov 1972; Laforest 1996), l'évènement vécu de façon explicite et détaillée (Cyr 2019). Cette tâche, à la fois cruciale et délicate (Aldridge & Luchjenbroers 2008, 2011), est nécessaire pour assurer la sécurité des victimes, qui sont dans la plupart des cas agressées par un membre de leur famille (Cotter & Beaupré 2014). Comme plus d'un agresseur d'enfants sur deux nie les faits reprochés lors de son interrogatoire policier et même lors de sa

comparution devant les tribunaux (Lippert et al. 2010; St-Yves 2004), le témoignage des victimes représente souvent la seule source d'information pouvant mener à une condamnation (Haworth 2010; Price et al. 2013).

Toutefois, on en sait bien peu, d'un point de vue linguistique, sur la façon dont ces enfants rapportent l'agression vécue et en particulier, sur les stratégies discursives de non-dévoilement auxquelles ils ont recours. Cette étude, consacrée à l'ellipse narrative (Onana 2018; Watine 2016), vise donc à mieux comprendre comment de jeunes victimes de six à huit ans construisent un récit dont certains éléments constitutifs de l'agression sont évacués. Elle nous permettra de mettre en évidence quelques caractéristiques discursives les plus récurrentes des récits d'agression sexuelle produits en contexte judiciaire et, nous l'espérons, de jeter un nouvel éclairage sur les compétences narratives des enfants de cet âge telles qu'elles se déploient dans un contexte authentique d'interaction.

## **2. Cadre théorique**

### *2.1 Le récit oral d'expérience personnelle*

Pour les sociolinguistes américains Labov et Waletzky (1967), qui ont été parmi les premiers à l'étudier, le récit oral d'expérience personnelle se définit comme "une méthode de récapitulation de l'expérience passée consistant à faire correspondre à une suite d'évènements (supposés) réels une suite identique de propositions verbales" (Labov 1972 [1978]: 295). Le récit minimal serait constitué de deux propositions narratives, soit des propositions temporellement ordonnées dont l'inversion entraînerait une modification de l'enchaînement des faits reconstitués au plan de l'interprétation sémantique. Les auteurs ont notamment montré que le récit oral pleinement développé serait constitué de six éléments, soit 1) le résumé, 2) les indications, 3) le développement, 4) l'évaluation, 5) le résultat (ou la conclusion) et 6) la chute. Le développement serait le seul élément indispensable au récit. Néanmoins, ce serait l'évaluation qui permettrait au narrateur de faire apparaître la pertinence de l'expérience racontée et de justifier la raison d'être de son propos par des remarques sur l'action narrée.

Bien des récits oraux ne présentent pas l'ensemble de ces éléments, raison pour laquelle Laforest et Vincent (1996) proposent que les critères minimaux soient que la narration porte sur au moins un évènement singulier constitué d'un minimum de deux actions qui se suivent dans le temps et qui ont entraîné un dénouement entendu au sens large. Le narrateur doit être l'un des acteurs ou témoins directs des évènements dont la racontabilité (au sens labovien) varie selon les contextes d'énonciation.

Le lien établi entre le récit et l'action narrée est donc tout à fait fondamental, et sur ce plan, les sociolinguistes rejoignent les narratologues d'inspiration

structuraliste. Toutefois, certains auteurs ont remis en doute l'identification, dans un texte, des propositions narratives sur la seule règle de progression chronologique des événements. Bres (2001) a montré à ce sujet qu'il est possible que des propositions narratives présentent des événements comme étant simultanés (A se produit en même temps que B), mais aussi inclusifs (B se produit avant que A finisse), régressifs (B, mais avant A) ou composés (durant A s'est aussi produit b, c, d, etc., où b, c, d sont des sous-événements de A). Revaz et Filliettaz (2006) ont également mis en avant l'existence d'un brouillage dans la chaîne chronologique dû à la présence relativement fréquente d'événements anticipés, des faits qui ne se sont donc jamais produits et qui n'ont aucun lien de causalité avec les événements réels.

Le temps du verbe peut à lui seul brouiller l'ordre chronologique des événements. En effet, l'isomorphisme entre l'enchaînement des propositions et l'ordre temporel des événements représentés est en réalité largement tributaire du temps et de l'aspect des verbes énoncés (Revaz & Filliettaz 2006; Vincent & Bres 2001). La notion de causalité, chère aux auteurs structuralistes, s'en trouve affaiblie sans toutefois être anéantie, pour la simple et bonne raison que l'histoire "est une abstraction car elle est toujours perçue et racontée par quelqu'un, elle n'existe pas 'en soi'" (Todorov 1966: 127).

## 2.2 *La capacité des enfants à produire des récits cohérents et chronologiques*

Lorsqu'on interroge des enfants à propos d'un événement passé comme c'est le cas lors d'une entrevue d'enquête policière, on leur demande non seulement de se remémorer les faits, mais aussi de les rapporter chronologiquement, de sorte que l'histoire produite soit minimalement claire et cohérente. La mémoire autobiographique, c'est-à-dire celle qui concerne des événements vécus dans un passé récent ou éloigné, apparaîtrait dès l'âge de deux ans (Howe & Courage 1997). À trois ans, les enfants seraient en mesure de conserver un souvenir étendu et solide d'un événement survenu quelques mois ou quelques années plus tôt (Fivush 1998; Fivush et al. 2002; Mossige et al. 2005), spécialement si l'expérience sortait de l'ordinaire (Howe & Courage 1997). C'est également autour de cet âge que les enfants commenceraient spontanément à raconter à leurs proches des expériences passées (Miller & Sperry 1988; Stadler & Ward 2005). Autour de cinq ans, ils seraient capables de présenter les faits vécus en ordre chronologique en indiquant les liens de causalité qui les unit (Bliss et al. 1998; McCabe & Rollins 1994; Peterson & McCabe 1983).

Mais qu'en est-il des récits d'agression sexuelle? Certains auteurs ont montré que les enfants victimes d'agression sexuelle sont tout à fait en mesure de rapporter l'événement vécu de façon chronologique lors de l'entrevue d'enquête (Orbach & Lamb 1999; Sjöberg & Lindblad 2002). Toutefois, lorsqu'on compare des récits d'agression sexuelle à des récits d'événements négatifs mais de

nature non sexuelle, par exemple de l'abus physique, les récits d'agression sexuelle auraient tendance à être moins chronologiques, moins cohérents et moins élaborés que les récits portant sur des faits non sexuels (Mossige et al. 2005). En outre, les enfants mentionneraient rarement, durant l'entrevue d'enquête, les actes sexuels dont ils ont été victimes (Leander et al. 2007), et plus de 30% d'entre eux nieraient avoir été agressés, malgré des preuves attestant du contraire (Azzopardi et al. 2019).

Plusieurs études ont été faites pour tenter d'expliquer l'hésitation de certaines jeunes victimes de violences sexuelles à dévoiler cette expérience lors de l'entrevue d'enquête. Dans une méta-analyse, Azzopardi et son équipe (2019) ont montré que plus les victimes sont jeunes, moins elles auraient tendance à dévoiler le crime subi. Les garçons seraient également plus hésitants que les filles, de même que les enfants agressés par un membre de la famille par opposition à une personne qui n'en fait pas partie. Mossige et ses collègues (2005) soutiennent pour leur part que la tendance des enfants agressés à évacuer les actes sexuels de leur récit aurait moins à voir avec l'âge, le genre ou la relation avec l'agresseur qu'avec un sentiment de honte, de gêne et de culpabilité. Ce sentiment viendrait du fait qu'ils seraient, dans une certaine mesure, conscients que l'agression vécue représente un événement socialement tabou, les amenant à éviter de nommer les détails du crime qu'ils considèrent comme trop sensibles pour être évoqués ouvertement.

On peut en conclure que l'agression sexuelle est une thématique généralement difficile à aborder de front, même si les chercheurs ne s'entendent pas pour en expliquer la cause. Cette hésitation représente toutefois un enjeu crucial pour les jeunes victimes, puisque la cohérence du récit produit lors de l'entrevue d'enquête joue un rôle majeur dans l'évaluation de la crédibilité de leur témoignage (Aldridge 2010; Ernberg et al. 2016) et de ce fait, influence grandement les chances que leur dossier soit entendu devant les tribunaux (Bull 2010; Burrows & Powell 2014).

### 2.3 *L'ellipse narrative*

L'ellipse narrative est généralement définie comme l'absence de quelque chose dans un texte (Pitar 2018), généralement une période de temps dans la vie du narrateur (ou de l'auteur). Elle se situe plus précisément au niveau de la relation entre la durée du récit et celle de l'histoire rapportée, et se ramène à la considération du "temps d'histoire éliidé" (Genette 1972: 188), c'est-à-dire à un saut temporel observable dans la trame narrative. Genette montre que cette éliision temporelle peut être déterminée ("trois ans plus tard"), ou indéterminée ("plusieurs années après"), et peut être explicitement énoncée ou non. Dans le cas où l'ellipse est implicite, le décalage temporel entre l'histoire et le récit ne sera interprétable que par inférence, ce qui met parfois en jeu la cohérence du récit.

Se fondant sur les travaux fondateurs de Genette, Onana (2018) définit plus simplement l'ellipse narrative comme une stratégie discursive visant à taire quelque chose dans un récit, définition que nous adoptons dans cette étude. L'ellipse équivaldrait ainsi à une réduction, à un "manque informationnel" (Watine 2016), qui permettrait au narrateur de passer par-dessus un pan entier de son existence ou seulement sur certains évènements, faits ou actes. C'est donc à la caractérisation de ce manque informationnel que nous nous sommes attachées. Plus spécifiquement, ce sont la fréquence du recours à l'ellipse, son éventuelle association à certains traits du jeune narrateur (âge, sexe, loquacité), de même que les différentes modalités du non-dévoilement qui ont fait l'objet de notre analyse.

### **3. Méthodologie**

#### *3.1 Les données*

Les données de notre analyse sont des entrevues d'enquête qui proviennent d'un plus vaste ensemble recueilli pour étudier la performance des enquêteurs au protocole du National Institute of Child Health and Human Development (NICHD), un protocole destiné à l'audition de mineurs victimes de mauvais traitements (Cyr 2019). Ces entrevues ont été réalisées entre 2015 et 2018, au Québec, par des enquêteurs spécialisés dans les crimes sexuels impliquant des enfants. Nous avons travaillé sur la transcription des enregistrements vidéo. L'accès à ces données sensibles a reçu l'approbation de la Commission d'accès à l'information du Québec et du Comité d'éthique de la recherche de notre Université<sup>1</sup>.

#### *3.2 Les participants*

Le corpus est constitué d'entrevues d'enquête réalisées avec 10 filles et 6 garçons de six à huit ans. La moyenne d'âge est de 6,7 ans. Toutes les victimes ont été agressées par une connaissance – membre de la famille ou ami –, et tous les agresseurs sont de sexe masculin. 10 victimes sur 16 ont été agressées plus d'une fois. Tous les enfants ont subi minimalement des attouchements ou un contact oral-génital. Certains d'entre eux ont aussi subi une pénétration vaginale ou anale. Dans plusieurs cas, les victimes ont été amenées, par la force ou la manipulation, à poser elles-mêmes certains gestes sexuels à l'endroit de l'agresseur (l'agresseur aura par exemple forcé l'enfant à le

---

<sup>1</sup> Certification éthique obtenue le 5 avril 2018 (CER-18-244-07.02).

masturber). Dans tous les cas, nous ignorons le temps écoulé entre la ou les agressions et le moment où se tient l'entrevue d'enquête<sup>2</sup>.

### 3.3 *Les récits analysés*

Les récits produits lors de l'entrevue d'enquête présentent plusieurs particularités interactionnelles. Ils présentent une structure question (de l'enquêteur) – réponse (de l'enfant). Ils sont ponctués par des interventions de l'enquêteur visant à soutenir ou stimuler le discours de l'enfant, qu'il s'agisse de signaux *back-channel* ("ok", "mmm", "oui") ou de brèves relances ("et après ?"). Il est également fréquent que l'enquêteur pose des questions fermées, parfois très pointues (par exemple "est-ce que tu portais quelque chose?"). Les réponses fournies par les victimes prennent donc tantôt la forme d'un récit plus ou moins long de l'expérience vécue, tantôt celle d'une courte description ou d'une brève affirmation à propos de l'agression ou de la situation de communication. En raison de cette configuration particulière du récit, l'unité d'analyse adoptée est le tour de parole (dorénavant TDP) produit par chaque locuteur, où un TDP correspond à peu près à une question de l'enquêteur ou à une réponse de l'enfant. Les expressions tours de parole, questions ou réponses et passages seront donc utilisés comme synonymes. Soulignons que les signaux *back-channel* n'ont pas été considérés comme des TDP, ni les réponses non verbales des enfants, comme les hochements de tête (qui sont consignés entre parenthèses à l'intérieur de la transcription).

Les victimes produisent en moyenne 92 TDP lors de l'entrevue d'enquête pour raconter un épisode d'agression lorsqu'elles ont été agressées plus d'une fois, ou l'agression unique lorsque c'est le cas. Au total, 1447 TDP ont été analysés. Les TDP contiennent en moyenne 12,7 mots. Le moins volubile des participants produit en moyenne moins de trois mots par réponse et le plus loquace, 29. Il existe donc une grande variation en ce qui a trait au volume de parole des enfants (nous y reviendrons).

### 3.4 *Critères de sélection de l'ellipse narrative*

Dans le corpus, l'évènement éliidé qui a retenu notre attention concerne l'agression sexuelle. En effet, il a été constaté que plusieurs des victimes font d'importants sauts temporels par-dessus l'agression, la narration bondissant de quelques minutes jusqu'à plusieurs heures après (ou avant) les faits. Autrement dit, l'agression ou une partie des sévices est parfois complètement évacuée du

---

<sup>2</sup> Il est toutefois connu que la plupart des jeunes victimes tardent à dévoiler les sévices subis et qu'un délai de plusieurs jours à plusieurs semaines s'écoule normalement entre l'agression et l'entrevue d'enquête (Azzopardi et al. 2019).

discours de l'enfant, comme si l'infraction n'avait jamais eu lieu, du moins, c'est l'impression qui en ressort. L'identification de ce "quelque chose" qui n'a pas été dit repose sur le cotexte et notre connaissance du monde (Pitar 2018). Puisque le discours des victimes est suscité par l'enquêteur – qui choisit le thème et les questions –, il est possible d'identifier ce qui aurait "normalement" dû être dit par l'enfant en fonction de la question énoncée.

La première étape a donc consisté à porter une attention particulière au contenu des réponses et à l'ordre temporel des événements rapportés. De fait, pour qu'un passage soit considéré comme narrativement elliptique, la réponse devait être désalignée temporellement ou thématiquement par rapport à la question, c'est-à-dire qu'elle devait:

- renvoyer à un moment ou une situation antérieure au moment ciblé par l'enquêteur; ET/OU
- renvoyer à un moment ou une situation postérieure au moment ciblé par l'enquêteur; ET/OU
- renvoyer à un moment ou une situation parallèle au moment ciblé par l'enquêteur, mais sans rapport direct avec celui-ci.

Par exemple, l'extrait suivant a été considéré comme elliptique parce que l'enfant renvoie à un moment ou une situation postérieure au moment ciblé par l'enquêteur ([∅] indique la présence d'une ellipse narrative; "E" renvoie à l'enquêteur et "V", à la victime):

**[Extrait 1, Henry<sup>3</sup>]**

- E Tu m'as dit que la dernière fois là qu'il [*l'agresseur*] avait mis son pénis dans ta bouche, il y avait eu des gouttes de plaisir, dis-moi tout ce qui se passe après?
- V Euh après ça, cette journée [∅], c'était une fin de semaine, pis euh cette fin de semaine-là, il avait pogné un marteau [...].

Aux fins des analyses, l'agression sexuelle (ou le geste ciblé) a donc été considérée comme le point temporel de référence, une sorte de mesure nous permettant de comparer (approximativement) l'ordre du récit à celui de la diégèse. Des indices d'ordre sémantique, grammatical et pragmatique ont permis de repérer les ellipses narratives. Une attention particulière a été accordée aux marques temporelles énoncées par l'enquêteur et la victime pour chaque paire question-réponse, ainsi qu'au changement de temps des verbes (passage de l'imparfait ou du présent au passé composé, ou l'inverse) dans le discours de l'enfant.

---

<sup>3</sup> Tous les prénoms sont fictifs.

## 4. Résultats

Avec les critères mentionnés précédemment, 84 des 1447 TDP analysés ont été identifiés comme elliptiques, soit près de 6%. Si le phénomène peut, à première vue, paraître marginal, c'est notamment en raison du type de questions posées par l'enquêteur. Tel que mentionné précédemment, ce dernier pose généralement plusieurs questions fermées, qui n'ont pas pour but d'amener l'enfant à raconter, mais plutôt d'obtenir une précision. Il est aussi relativement fréquent que l'enfant réagisse à une question en ne voulant pas dire, ou en disant qu'il ne sait pas ou ne se souvient pas. Ce sont les questions qui ciblent un moment de l'agression ("qu'est-ce qui se passe après/à ce moment/du début à la fin") et qui portent sur l'action et non la description des lieux ou des personnes ("qu'est-ce qu'il faisait" vs "qu'est-ce qu'il portait") qui se sont avérées les plus propices à la production d'ellipses narratives. Si on ne tient compte que de ces dernières, la proportion de TDP elliptiques augmente sensiblement.

Les récits étudiés contiennent en moyenne 4 TDP narrativement elliptiques; certaines victimes en produisant jusqu'à 15 par entrevue analysée, d'autres (3 sur 16), aucun. Ces dernières sont celles qui ont le plus faible volume de parole par réponse de tout le corpus, soit moins de cinq mots en moyenne, ce qui ne permet pas à un récit de prendre forme. À ce sujet, une analyse de corrélation bivariée montre une association forte et significative entre le nombre de mots énoncés par réponse et le nombre d'ellipses produites ( $r = 0,512$ ,  $p = 0,042$ )<sup>4</sup>. Le test ne révèle cependant aucune association avec l'âge ( $r = -0,054$ ,  $p = 0,844$ ). Un test de *student* montre également que le sexe des victimes n'influence pas la production d'ellipses ( $t(14) = 0,856$ ,  $p = 0,407$ ), les filles et les garçons ayant d'ailleurs un volume de parole similaire ( $t(14) = -0,056$ ,  $p = 0,955$ ). Autrement dit, les enfants les plus âgés (huit ans) ne produisent pas plus d'ellipses que les plus jeunes (six ans), ni les filles plus que les garçons, ou inversement. Seule la loquacité des enfants, soit le volume de parole qu'ils produisent, favorise le recours à l'ellipse.

Mais à quoi ressemble cette ellipse? L'observation du corpus fait rapidement comprendre que les enfants ne modifient pas tous la trame temporelle de leur récit de la même manière quand l'enquêteur les interroge sur ce qu'ils auraient subi. Quatre types de sauts temporels ont été repérés. Les enfants peuvent insister sur des événements se produisant avant que l'agression ait eu lieu et s'arrêtent là – on parlera alors d'ellipse antérieure; ils peuvent plutôt décrire les événements qui se produisent après l'agression – on parlera alors d'ellipse postérieure; dans certains autres cas, une fois arrivé dans son récit au point de

---

<sup>4</sup> Tous les tests statistiques ont été faits avec le logiciel *Statistics Package for Social Sciences* (version 27.0).

la trame temporelle où l'agression proprement dite a lieu, l'enfant n'en dit pas un mot et enchaîne avec ce qui s'est passé après – c'est l'ellipse antérieure postérieure; enfin s'il remplace, dans son récit, la description des actions qui constituent l'agression par celle d'autres événements qui se produisent à peu près au même moment mais qui n'ont aucun rapport direct avec les faits demandés par l'enquêteur, on se trouve devant ce qu'on peut appeler une ellipse latérale, "qui consiste non plus en l'élimination d'un segment diachronique, mais en l'omission d'un des éléments constitutifs de la situation, dans une période en principe couverte par le récit" (Genette, 1972: 124). Ces quatre types d'ellipses, qui correspondent à autant de modalités du non-dévoilement, ne sont pas tous utilisés avec la même fréquence dans le corpus analysé, comme le tableau 1 permet de le constater. En effet, plus de 40% de toutes les ellipses produites sont des ellipses latérales. Les autres types d'ellipses se rencontrent à une fréquence comparable variant de 17 à 20% de l'ensemble, l'ellipse antérieure postérieure étant la plus rare de toutes.

Les pages qui suivent seront consacrées à la description plus fine de ces quatre modalités du non-dévoilement, qui permettra d'apprécier l'effet produit par l'ellipse sur la représentation offerte des faits rapportés.

	<b>% d'ellipses narratives de chaque type (n = 84)</b>
<b>Antérieure</b>	20,23
<b>Postérieure</b>	19,05
<b>Antérieure postérieure</b>	16,67
<b>Latérale</b>	44,05

Tableau 1: Répartition des quatre types d'ellipses narratives dans le corpus

#### **4.1 *L'ellipse antérieure: ne dire que ce qui précède l'agression***

On l'a dit précédemment, ce type de saut temporel consiste pour l'enfant à commencer sa réponse en parlant des événements qui se sont produits avant l'agression, puis à laisser le récit en suspens, inachevé, au moment d'entrer dans le vif du sujet, ce qui amène l'enquêteur à relancer le discours, sans toutefois que cela soit fructueux. La victime met explicitement un terme abrupt et définitif à sa narration à l'aide d'expressions telles que "c'est tout", "pas mal tout", "rien d'autre", "c'est fini", "c'est la fin" et "ça s'est arrêté". Toutes ces expressions sont émises au moment où d'autres gestes sexuels auraient normalement dû être rapportés. Cette catégorie d'ellipse apparaît non pas comme une portion de temps éliminée, mais comme un moment qui n'a jamais existé.

Le récit laissé en suspens cache souvent les gestes sexuels les plus graves. Comme on peut le voir dans l'extrait 2, la fillette laisse son récit inachevé au moment où elle aurait dû aborder la pénétration subie; lorsqu'elle est invitée à le poursuivre, elle y met un terme abrupt, comme s'il ne s'était rien produit après que l'agresseur lui "baisse les culottes":

**[Extrait 2, Alice]**

- E Dis-moi tout du moment où Alain commence à baisser tes culottes jusqu'à tant qu'il arrête de bai: qu'il arrête de faire ces gestes.
- V Ben il était comme, moi j'étais comme couchée mais moi ça me tentait pas <oui><sup>5</sup> ' fait que j'ai dit "non non non" pis il prend mes culottes pis il me les baisse pis après je prends sa main pis je la tasse pis je remonte mes culottes, mais après il les rebaisse...
- E Ok pis après?
- V Pis c'est tout [∅].

L'extrait 3 est produit par une victime qui s'est montrée, dès le début de l'entrevue, peu encline à fournir l'information demandée:

**[Extrait 3, Loïc]**

- E Ok, parle-moi plus de ça "toucher les doigts dans les fesses", dis-moi tout sur ça?
- V Bien il avait la clé, il est rentré, pis là quand je dormais, là là j'ai entendu un bruit pis là je dormais...
- E Pis après?
- V Rien d'autre [∅].

La réponse "Rien d'autre" laisse encore une fois penser qu'il ne s'est rien produit après que la victime ait entendu un bruit dans sa chambre. Pourtant, quelques instants auparavant, l'enfant avait affirmé qu'un homme (son oncle) s'était introduit chez lui, lui avait fait des attouchements pendant qu'il dormait, avait ensuite touché son frère, puis sa mère, et était reparti. Quand il est invité à narrer de nouveau l'évènement vécu, tous ces gestes sont effacés de sa réponse. Dans le cas de cet enfant, les multiples ellipses antérieures produites semblent être une façon d'éviter de répéter son récit (répétition fréquemment demandée dans une entrevue d'enquête), mais aussi, parfois, de résister à l'enquêteur en ne fournissant pas l'information demandée et en tentant de mettre un terme à l'entretien.

#### 4.2 *L'ellipse postérieure: ne dire que ce qui suit l'agression*

Le second type de saut temporel repéré est un bond dans le futur, qui survient notamment lorsque l'enquêteur interroge la victime à propos d'un moment précis

---

<sup>5</sup> Les segments entre chevrons sont des signaux *back-channel* émis par l'enquêteur.

de l'agression et qu'elle répond par la mention d'un évènement ultérieur. L'extrait 4 illustre cette catégorie d'ellipse:

**[Extrait 4, Émie]**

- E        Pis, toi là, pendant que tu es par terre <oui>, parle-moi plus de toi qui es par terre?
- V        Euh [5 sec.], quand: quand on a terminé [Ø] de faire ça ( ), et en plus on sort du garage.

La question porte sur un moment de l'agression, mais la victime évoque plutôt dans sa réponse un moment où l'agression est "terminée". Elle passe ainsi sous silence le cœur de l'évènement, le moment où, on l'apprendra plus tard, son agresseur la pénètre, par un saut temporel d'une durée de quelques minutes.

Ce type d'ellipse représente parfois un moyen pour les victimes de faire l'impasse sur les gestes sexuels qu'elles ont été obligées de commettre, ce qu'on remarque dans l'extrait 5:

**[Extrait 5, Alice]**

- E        Pis il se passe quoi tout de suite après [*que l'agresseur lui demande de "faire cracher son pénis avec sa bouche"*]?
- V        Bien il me l'a: bien après ça [Ø] 'fallait que je retourne à l'école.

Le début de la réponse semble indiquer que la victime est sur le point de décrire les gestes sexuels posés, "Bien il me l'a" (où "l" réfère à "pénis"), mais l'enfant mentionne plutôt le fait qu'elle est partie à l'école (son agresseur l'agressait matins et midis). Pourtant, la question était sans équivoque: "qu'est-ce qui se passe *tout de suite après*" que l'agresseur l'incite à mettre son pénis dans sa bouche. Ce saut dans le futur éclipse l'agentivité sexuelle de la victime, la narration bondissant de plusieurs minutes après la fin de l'agression.

### 4.3 *L'ellipse antérieure postérieure: ne dire que ce qui précède et suit l'agression*

Ce type d'ellipse narrative est sans doute le plus subtil et le plus difficile à repérer, car la portion de temps éliée est souvent indéterminée ou implicite. Il se caractérise par le fait que la victime semble répondre correctement à la question, du point de vue de la chronologie, le récit ayant un début, un milieu et une fin. Mais durant son TDP, elle décrit les évènements antérieurs et postérieurs à l'agression, sans parler clairement de l'agression elle-même. Les extraits 6 et 7 illustrent ce cas de figure:

**[Extrait 6, Jasmin]**

- E        Pis après, qu'est qui s'est passé?
- V        Ben je voulais aller au parc, mais là il [*l'agresseur*] m'a tiré tiré tiré tout le temps jusqu'à la chambre pis après [Ø] je voulais partir ' fait que là j'ai mis mes sandales, j'étais avec mes sandales, j'ai mis mon casque pis après j'ai pris mon vélo pis je suis allé au parc.

**[Extrait 7, Jolyanne]**

- E Tu m'as dit "mon frère a fait des problèmes à une fille de sept ans" qui est toi, dis-moi tout sur ça Jolyanne?
- V En premier, quand maman était partie, il m'a demandé "est-ce qu'on fait 'A'", j'ai dit "non" il me dit "pourquoi? ", "parce que j'ai pas le droit parce que je suis trop petite <ok> pis t'as pas le droit de me demander ça" pis après ça il m'a dit "pourquoi" encore, "ben parce que j'ai pas le droit" j'ai dit, pis après ça [Ø] il m'avait dit "dis-le pas à maman, dis-le pas à maman, dis-le pas à maman" <ok> toutes les fois que maman était partie.

Dans l'extrait 6, il semble à première vue ne s'être rien produit après que la victime arrive à la chambre avec l'agresseur, puisqu'elle dit repartir aussitôt vers le parc en vélo, ce qui aurait pu être vrai. Pourtant, il s'est bien produit une agression après l'arrivée à la chambre et avant le départ au parc, ce que nous apprend la suite de l'entrevue (un contact oral-génital de l'agresseur envers la victime). Dans cet exemple, l'agression est complètement dissimulée à l'auditeur, contrairement à ce qu'on observe dans l'extrait 7, où la victime l'évoque partiellement en parlant de "faire 'A'", ce qui, on l'apprendra plus tard, veut dire "faire l'amour". La présence de nombreuses marques temporelles comme "en premier", "pis après ça" et "toutes les fois", renforce l'impression que le récit est chronologique et causal. Pourtant, l'extrait 7 contient lui aussi un important saut temporel, l'ordre des événements pouvant être représenté ainsi:

1. La mère de la victime quitte la maison;
2. L'agresseur, son frère aîné, lui demande de participer à un acte sexuel non identifié;
3. La victime refuse;
4. L'agresseur insiste;
5. La victime refuse encore et lui explique pourquoi elle ne veut pas;  
→ *Saut temporel: agression sexuelle;*
6. L'agresseur demande à la victime de garder le secret;

La proposition "pis après ça il m'avait dit 'dis-le pas à maman'" laisse entendre qu'il s'est produit quelque chose entre les événements 5 et 6. En effet, "ne pas dire quelque chose" implique que "la chose", en l'occurrence "faire A", a déjà eu lieu. L'emploi du plus-que-parfait dans "m'avait dit" participe également à la compréhension qu'une action B s'est déroulée après une action A, probablement l'agression sexuelle (événement A), ensuite le secret (événement B). Cette hypothèse est étayée plus loin dans l'entrevue lorsque l'enquêteur demande si des gestes sexuels ont été posés après que l'agresseur sollicite sa participation et avant qu'il lui demande de garder le secret, ce à quoi elle répond que des pénétrations orale et vaginale ont été commises. Dans cet extrait, le secret concerne bien les événements sexuels et non, comme on pourrait le croire à la seule lecture de l'extrait 7, les sollicitations sexuelles.

#### 4.4 L'ellipse latérale: dire un événement parallèle à l'agression

L'ellipse latérale, on l'a vu, est le saut temporel le plus fréquent dans le corpus. Sur le plan de la chronologie du récit, elle ressemble beaucoup à l'ellipse antérieure postérieure. Mais là où cette dernière laisse un vide temporel, l'ellipse latérale le comble avec la mention d'un événement survenu parallèlement à l'agression et sans rapport direct avec celle-ci – alors que la question portait sur des gestes sexuels. On peut donc l'observer lorsque pendant son tour de parole, la victime nomme des événements se produisant avant l'agression, puis au moment de l'aborder concrètement, change subitement de sujet. L'ellipse latérale constitue donc une sorte de digression.

L'extrait 8 illustre ce cas de figure. Étant donné la question, la réponse aurait dû porter sur les gestes sexuels posés par la victime, mais elle porte plutôt sur sa mère qui téléphone:

**[Extrait 8, Alice]**

- E Parle-moi plus de ça 'continue' [*de poser des gestes sexuels*]?
- V Bien euh, il voulait que je:, dans le fond à ce moment-là [∅] ma mère avait appelé je voulais pas le dire parce qu'il était là, Alain [*l'agresseur*], parce que je voulais pas tu sais faire de la peine à ma mère, pis il travaillait de jour ces temps-ci toujours fait que euh j'ai attendu le bon moment qui était hier pour le dire [*à sa mère que son beau-père l'a agressée*].

La victime semble sur le point de commencer sa narration avec ce qu'elle a dû faire "Bien euh, il voulait que je", mais change plutôt de sujet ("dans le fond"). Elle parle alors de sa mère qui téléphone "à ce moment-là", expression qui marque la simultanéité des deux événements, soit l'agression et l'appel téléphonique. Cette digression laisse penser qu'une partie des gestes sexuels a délibérément été effacée de son discours. Cette ellipse a pour effet d'occulter l'agentivité sexuelle de la victime, le geste qui aurait dû être mentionné étant un contact oral-génital envers l'agresseur.

Certaines victimes changent de sujet, non pas pour parler d'un événement survenu à peu près au même moment que l'agression, mais pour faire part d'un événement s'étant produit une autre journée, voire plusieurs fois, ou encore, qui aurait pu se produire. C'est ce que montre l'extrait 9:

**[Extrait 9, Maurane]**

- E Je veux revenir sur euh le fait qu'il te chatouillait pis qu'il a mis la main dans ton pyjama, han?
- V C'était le matin <c'était le matin> je crois qu'il était comme six heures ou sept heures du matin <ok> moi j'avais dormi jusqu'à comme sept heures et demi ou à huit heures, <mmm-mmm> lui il m'a comme réveillée vers sept heures, <mmm-mmm> après [∅]...des fois il faut que je le: si je veux qu'il arrête de me chatouiller des fois ' faut que je donne des coups de poing parce qu'il arrête jamais <ok> pis des fois il dit des niaiseris.

Tout le début du tour de parole de la victime semble être une réponse à la question de l'enquêteur. Toutefois, au moment d'aborder l'agression (des

attouchements génitaux commis par son père), lorsque la fillette dit "après...", elle change plutôt de sujet et mentionne que "des fois" son père la "chatouille" et dit "des niaiseries" (selon l'enfant, il n'est pas rare que son père la chatouille sans arrière-pensées sexuelles). Le fait qu'avant cette digression le verbe d'action soit au passé composé ("il m'a comme réveillée vers sept heures") renforce l'idée qu'elle s'apprêtait à raconter l'agression vécue. En effet, l'utilisation du passé composé tend à indiquer qu'elle parle d'un événement en particulier, dans ce cas, le matin où son père l'a agressée. Pourtant, le reste de sa réponse est formulé dans un présent atemporel, c'est-à-dire un présent qui ne réfère pas à la situation d'énonciation en cours et qui concerne des événements itératifs (ce qu'on déduit de l'usage de l'expression "des fois"), et qui plus est, sans lien avec la question.

## 5. Discussion

Il nous semble important de revenir sur trois points en particulier: d'abord, sur le fait que la majorité des victimes (13/16) – autant les filles que les garçons, et les plus jeunes victimes comme les plus âgées – produisent au moins une ellipse narrative lors de l'entrevue d'enquête. Ensuite, sur le fait que l'ellipse narrative est fortement associée au volume de parole, et enfin, que l'ellipse latérale est la plus fréquente de toutes.

En ce qui concerne le premier point, on peut en effet se demander pourquoi un si grand nombre d'enfants effacent le cœur de leur récit, c'est-à-dire l'agression sexuelle, qui est la raison même de leur interaction avec un enquêteur. Il est difficile d'apporter une réponse pleinement satisfaisante à cette question, car l'analyse de discours – notre champ d'expertise – repose sur des phénomènes linguistiques observables et s'attache de ce fait au *comment* plus qu'au *pourquoi*. Néanmoins, quelques hypothèses peuvent être formulées.

D'abord, on ne peut exclure la possibilité que les enfants évitent de mentionner les actes sexuels en raison d'un trauma provoqué par l'agression. Mossige et ses collègues (2005) expliquent que dans cette perspective, les victimes éviteraient de parler de cette expérience pour ne pas revivre les émotions qu'elles ont ressenties lors des faits. Tel que dit plus tôt, certaines victimes peuvent également ressentir un fort sentiment de honte ou de culpabilité les empêchant de dire explicitement ce qu'elles ont vécu, ou comme le soutiennent Goodman-Brown et son équipe (2003), peut-être craignent-elles de subir des conséquences négatives de la part de l'enquêteur ou de leurs parents advenant le dévoilement de certains moments constitutifs de l'agression. L'adoption d'un cadre de référence psychologique permettrait sans doute de vérifier la valeur de telles hypothèses.

Ce résultat pourrait également être expliqué, d'un point de vue psycholinguistique, par une compréhension insuffisante des questions posées, certains enfants de six à huit ans ayant encore du mal à distinguer les

prépositions temporelles comme "avant", "après" et "pendant" (Aldridge & Wood 1998; Aldridge & Luchjenbroers 2008; Hickmann 2012). Il faudrait, pour évaluer la valeur de cette hypothèse, vérifier si les réponses des enfants à des questions faisant appel à la récapitulation d'une expérience d'un autre ordre sont également elliptiques. Chose certaine, dans le corpus analysé, l'observation que le début de la réponse de l'enfant est dans de nombreux cas bien aligné temporellement et thématiquement avec la question de l'enquêteur tend à indiquer que la question est généralement bien comprise.

Il faut par ailleurs ne pas perdre de vue que toute narration implique un resserrement du temps diégétique, parce qu'elle ne peut "excéder une certaine durée 'acceptable'" (Durafour 2005: 2). La contrainte du temps oblige à mettre de côté les éléments de la diégèse jugés de moindre importance (Genette 1972). Or Quasthoff (1997) a bien montré qu'enfants et adultes, placés devant une série d'actions susceptibles d'être racontées, ne s'entendent pas sur la position centrale à donner à certaines d'entre elles. Le fait que plusieurs victimes passent sous silence des éléments clés de l'agression pourrait, dans cette perspective, révéler une différence dans l'évaluation de la pertinence de les évoquer en réponse aux questions d'un enquêteur qui demande de "raconter ce qui s'est passé".

Enfin, comme le proposent Mossige et son équipe (2005), le non-dévoilement de passages importants de l'agression amène à faire l'hypothèse que des tabous sociaux sur la sexualité et les violences sexuelles sont connus des jeunes victimes. Cette hypothèse est renforcée par le fait que les moments de l'agression qui sont élidés sont sensiblement les mêmes chez toutes les victimes du corpus: elles élident soit les passages qui impliquent les gestes sexuels les plus graves, en particulier les pénétrations, soit les passages dans lesquels elles ont été amenées à poser des gestes sexuels envers l'agresseur. Dans cette perspective, bien qu'il nous soit impossible de savoir si et dans quelle mesure les enfants sont conscients de tels tabous, on peut tout de même mettre en évidence l'effet d'évitement de plusieurs ellipses dans ce contexte particulier d'interaction qu'est l'entrevue d'enquête.

L'association mise en évidence par notre analyse, entre l'ellipse et le volume de paroles produit, est facile à expliquer. Il n'y a pas d'ellipse narrative sans récit. Or pour être considérée comme narrative, une réponse doit normalement contenir au moins deux propositions temporellement ordonnées (Labov 1972; Laforest 1996). Les enfants qui fournissent des réponses qui comptent en moyenne moins de cinq mots ne produisent donc pas de récit. Inversement, plus l'enfant utilise de mots pour raconter l'expérience vécue, plus il a l'occasion d'introduire un saut temporel. Il semble donc y avoir un lien entre l'ellipse narrative et l'aptitude, voire l'aisance des enfants à raconter l'expérience vécue lors de l'entrevue.

Enfin, qu'est-ce qui explique la préférence des enfants pour l'ellipse latérale, la plus fréquente des quatre catégories d'ellipses identifiées? Cette préférence nous semble pouvoir être mise en relation avec la rareté du recours à l'ellipse antérieure postérieure, qui est la moins employée par les victimes. Dans les deux cas, l'enfant produit un récit qui va de l'avant à l'après de l'agression. Mais l'ellipse antérieure postérieure fait apparaître un défaut de cohérence qui est dû au vide laissé entre l'avant et l'après, vide dont l'enfant semble avoir conscience. Le récit – lacunaire – des seuls événements qui précèdent l'agression (ellipse antérieure) ou la suivent (ellipse postérieure) ne présente pas ce défaut de chronologie et c'est peut-être pour cette raison qu'on les emploie un peu plus.

L'ellipse latérale est pour sa part une ellipse antérieure postérieure dans laquelle le vide sur le plan de la chronologie est comblé. L'événement que l'enfant est réticent à dévoiler est remplacé par un autre, quasi simultané, mais nettement plus anodin. L'ellipse latérale suggère donc un désir de satisfaire les exigences interactionnelles de l'entrevue d'enquête, notamment celle de fournir des informations factuelles (les victimes sont exercées en ce sens au début de l'entrevue), et elle permet en même temps de concilier ce désir de bien faire avec la difficulté à aborder de front l'agression sexuelle vécue (Leander et al. 2007; Leander 2010; Sjöberg & Lindblad 2002). Si les victimes ont généralement recours aux quatre types d'ellipses narratives pour faire l'impasse sur les actes sexuels les plus graves ou ceux qu'elles ont été amenées à poser envers l'agresseur – à l'exception de certaines ellipses antérieures, qui, tel que démontré, semblent aussi parfois utilisées pour mettre un terme à la conversation – il s'avère que l'ellipse latérale, plus que n'importe quelle autre, représente une stratégie particulièrement efficace pour éviter de fournir des informations sensibles tout en participant activement à la discussion. Cette interprétation pourrait expliquer pourquoi cette catégorie d'ellipse est deux fois plus fréquente que chacune des trois autres, les jeunes victimes étant vraisemblablement conscientes des attentes qui pèsent sur elles durant l'entrevue d'enquête.

## **6. Conclusion**

Les ellipses narratives dont il est question dans cette étude sont autant de manifestations d'une difficulté à mentionner les gestes sexuels constitutifs de l'agression. Leur étude permet de replacer la question de la compétence narrative des enfants dans le contexte d'interactions authentiques, en montrant comment leur récit se coule dans la structure même de cette interaction – une entrevue d'enquête menée par un inconnu à propos d'un événement intime et blessant. Si certains des enfants dont le discours a été analysé s'enferment dans une sorte de mutisme, un grand nombre d'entre eux ont recours à plusieurs stratégies discursives de non-dévoilement, tout en manifestant leur conscience de ce qu'on attend d'eux sur le plan interactionnel et le désir de répondre à cette attente.

Sur un tout autre plan, l'étude des ellipses narratives produites par les enfants ouvre la piste d'une réflexion à mener sur les raisons du non-dévoilement. À cet égard, un dialogue entre analystes de discours, psychologues et enquêteurs pourrait être fécond. Si la compréhension des questions était en cause, il faudrait éventuellement en modifier la forme; si l'on en venait à vérifier que les enfants taisent l'agression par crainte d'enfreindre un tabou et d'être jugés, voire réprimandés par l'enquêteur, il faudrait là aussi réfléchir aux options qui s'offrent à lui, sur le plan du discours, pour obtenir l'information recherchée. Si intéressant que soit pour le linguiste le phénomène du non-dévoilement dans les récits d'agression, cet intérêt ne doit jamais faire oublier ses conséquences réelles pour l'enfant victime. Taire l'agression met sa sécurité et son avenir en jeu. L'analyse linguistique, dans un tel cas, doit avoir pour objectif de se mettre un jour au service de l'amélioration du processus d'enquête.

## BIBLIOGRAPHIE

- Aldridge, M. (2010): Vulnerable witnesses. In M. Coulthard & A. Johnson (eds.), *The Routledge Handbook of Forensic Linguistics*. New York, NY (Routledge), 296-334.
- Aldridge, M. & Luchjenbroers, J. (2008): Vulnerable witnesses and problems of portrayal: A consideration of videotaped police interviews in child rape cases. *Journal of English Linguistics*, 36(3), 266-284.
- Aldridge, M. & J. Luchjenbroers, J. (2011): Constructing vulnerability: The experience of children and other groups within legal discourse. In C. N. Candlin & J. Crichton (eds.), *Discourses of Deficit*. Basingstoke (Palgrave Macmillan), 25-41.
- Aldridge, M. & Wood, J. (1998): Talking about feelings: Young children's ability to express emotions. *Child Abuse & Neglect*, 21(12), 1221-1233.
- Azzopardi, C., Eirich, R., Rash, C.L., MacDonald, S. & Madigan, S. (2019): A meta-analysis of the prevalence of child sexual abuse disclosure in forensic settings. *Child Abuse & Neglect*, 93, 291-304.
- Bliss, L. S., McCabe, A. & Miranda, A. E. (1998): Narrative assessment profile: Discourse analysis for school-age children. *Journal of Communication Disorders*, 31(4), 347-363.
- Bres, J. (2001): De la textualité narrative en récit oral: l'enchaînement des propositions. *Revue québécoise de linguistique*, 29(1), 23-49.
- Bull, R. (2010): The investigative interviewing of children and other vulnerable witnesses: Psychological research and working/professional practice. *Legal and Criminological Psychology*, 15(1), 5-23.
- Burrows, K. S. & Powell, M. (2014): Prosecutors' recommendations for improving child witness statements about sexual abuse. *Policing and Society*, 24(2), 189-207.
- Cotter, A. & Beaupré, P. (2014): *Police-reported sexual offences against children and youth in Canada*. Québec (Canadian Centre for Justice Statistics).
- Cyr, M. (2019): *Recueillir la parole de l'enfant témoin ou victime: de la théorie à la pratique (Vol. 2)*. Paris, France (Dunod).
- Durafour, J. M. (2005): Le plus court chemin d'un raccourci à l'autre: l'ellipse dans le cinéma de Park Chan-wook. *Revue DEMéter*, 1-13.

- Ernberg, E., Tidefors, I. & Landström, S. (2016): Prosecutors' reflections on sexually abused preschoolers and their ability to stand trial. *Child Abuse & Neglect*, 57, 21-29.
- Fivush, R. (1998): Children's recollections of traumatic and nontraumatic events. *Development and Psychopathology*, 10(4), 699-716.
- Fivush, R., Peterson, C. & Schwarzmüller, A. (2002): Questions and answers: The credibility of child witnesses in the context of specific questioning techniques. In M.L. Eisen, J. Quas & G.S. Goodman (eds.), *Memory and suggestibility in the forensic interview*. New Jersey, NJ (Lawrence Erlbaum Associates), 331-354.
- Genette, G. (1972): *Figures iii*. Paris, France (Éditions du Seuil).
- Goodman-Brown, T.B., Edelstein, R.S., Goodman, G. S., Jones, D.P. & Gordon, D.S. (2003): Why children tell: A model of children's disclosure of sexual abuse. *Child Abuse & Neglect*, 27(5), 525-540.
- Haworth, K. (2010): Police interviews in the judicial process. In M. Coulthard & A. Johnson (eds.), *The Routledge Handbook of Forensic Linguistics*. New York, NY (Routledge), 169-181.
- Hickmann, M. (2012): Diversité des langues et acquisition du langage: espace et temporalité chez l'enfant. *Langages*, (4), 25-39.
- Howe, M. L. & Courage, M. L. (1997): The emergence and early development of autobiographical memory. *Psychological review*, 104(3), 499-523.
- Labov, W. (1972 [1978]): *Language in the inner city: Studies in the Black English vernacular*. Philadelphia, PA (University of Pennsylvania Press).
- Labov, W. & Waletzky, J. (1967): Narrative analysis. In J. Helm (ed.), *Essays on the verbal and visual arts*. Seattle, WA (University of Washington Press), 12-44.
- Laforest, M. (ed.) (1996): *Autour de la narration: les abords du récit conversationnel*. Québec (Nuit blanche Éditeur).
- Laforest, M. & Vincent, D. (1996): Du récit littéraire à la narration quotidienne. In M. Laforest (ed.), *Autour de la narration: les abords du récit conversationnel*. Québec (Nuit blanche Éditeur), 13-28.
- Leander, L. (2010): Police interviews with child sexual abuse victims: Patterns of reporting, avoidance and denial. *Child Abuse & Neglect*, 34(3), 192-205.
- Leander, L., Christianson, S. Å. & Granhag, P. A. (2007): A sexual abuse case study: Children's memories and reports. *Psychiatry, Psychology and Law*, 14(1), 120-129.
- Lippert, T., Cross, T. P., Jones, L. & Walsh, W. (2010): Suspect confession of child sexual abuse to investigators. *Child Maltreatment*, 15(2), 161-170.
- McCabe, A. & Rollins, P. R. (1994): Assessment of preschool narrative skills. *American Journal of Speech-Language Pathology*, 3(1), 45-56.
- Miller, P. J. & Sperry, L. L. (1988): Early talk about the past: The origins of conversational stories of personal experience. *Journal of Child Language*, 15(2), 293-315.
- Mossige, S., Jensen, T. K., Gulbrandsen, W., Reichelt, S. & Tjersland, O. A. (2005): Children's narratives of sexual abuse: What characterizes them and how do they contribute to meaning-making?. *Narrative Inquiry*, 15(2), 377-404.
- Onana, A. P. (2018): L'ellipse dans les discours linguistique, littéraire et cinématographique. *Intercambio-Échange*, 2, 97-111.
- Orbach, Y. & Lamb, M. E. (1999): Assessing the accuracy of a child's account of sexual abuse: A case study. *Child Abuse & Neglect*, 23(1), 91-98.
- Peterson, C. & McCabe, A. (1983): *Developmental psycholinguistics: Three ways of looking at a child's narrative*. New York, NY (Plenum).
- Pitar, M. (2018): Les marqueurs d'organisation textuelle comme expression de l'ellipse dans le texte procédural. *Seria științe filologice*, (56), 201-209.

- Price, H. L., Roberts, K. P. & Collins, A. (2013): The quality of children's allegations of abuse in investigative interviews containing practice narratives. *Journal of Applied Research in Memory and Cognition*, 2(1), 1-6.
- Quasthoff, U. (1997): An interactive approach to narrative development. In M. Bamberg (ed.), *Narrative development: Six approaches*. Mahwah, NJ (Erlbaum), 51-83.
- Revaz, F. & Filliettaz, L. (2006): Actualités du récit dans le champ de la linguistique des discours oraux: le cas des narrations en situation d'entretien. *Protée*, 34(2-3), 53-66.
- Rotenberg, C. (2017): From arrest to conviction: Court outcomes of police-reported sexual assaults in Canada, 2009 to 2014. Ottawa, Ontario (Canadian Centre for Justice Statistics).
- Sjöberg, R. L. & Lindblad, F. (2002): Limited disclosure of sexual abuse in children whose experiences were documented by videotape. *American Journal of Psychiatry*, 159(2), 312-314.
- Stadler, M. A. & Ward, G. C. (2005): Supporting the narrative development of young children. *Early Childhood Education Journal*, 33(2), 73-80.
- St-Yves, M. (2004): L'aveu chez les auteurs de crimes sexuels. In M. St-Yves & J. Landry (eds.), *Psychologie des entrevues d'enquête: De la recherche à la pratique*. Montréal, Québec (Yvon Blais), 85-100.
- Todorov, T. (1966): Les catégories du récit littéraire. *Communications*, 8(1), 125-151.
- Vincent, D. & Bres, J. (2001): Présentation: pratiques du récit oral. *Revue québécoise de linguistique*, 29(1), 7-10.
- Watine, M. A. (2016): "Qu'est-ce que le vide? " L'ellipse dans *Les Âmes fortes* de Jean Giono. *Loxias*, (55).